

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.869
8 mars 2001

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT SOIXANTE-NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 8 mars 2001, à 10 h 10

Président : M. Juan Enrique Vega (Chili)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je déclare ouverte la 869^{ème} séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la Conférence et en mon nom propre, de souhaiter chaleureusement la bienvenue aux représentantes des organisations non gouvernementales qui sont avec nous aujourd'hui. Comme vous le savez, c'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme. Conformément à la pratique établie, les participantes au séminaire annuel sur le désarmement organisé dans le cadre de cette Journée ont rédigé un message à l'intention de la Conférence. Je suis sûr que la Conférence se joint à moi pour adresser nos meilleurs vœux à toutes les femmes présentes dans la salle aujourd'hui et leur dire combien nous apprécions leur engagement constant en faveur de la paix et du désarmement et l'intérêt qu'elles continuent de porter à nos travaux.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Eui-Yong Chung, Représentant permanent de la République de Corée, qui assiste pour la première fois aux séances de la Conférence du désarmement. Soyez le bienvenu, Monsieur l'Ambassadeur. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec vous.

Je voudrais aussi saluer Mme Rajmah Hussain, nouvelle Ambassadrice de la Malaisie. Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue précisément le jour où nous célébrons la Journée internationale de la femme. Nous saluons aussi toutes les ambassadrices ici présentes.

Avant de donner la parole au Secrétaire général de la Conférence, je tiens à vous informer que, comme je l'ai indiqué hier lors des consultations présidentielles, j'entends convoquer immédiatement après la présente séance des consultations officieuses à participation non limitée sur les mesures à prendre pour poursuivre les discussions sur le programme de travail et les mesures complémentaires afin de faciliter la conclusion d'un accord sur ledit programme.

Je demande maintenant au Secrétaire général de la Conférence et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Vladimir Petrovsky, de bien vouloir donner lecture du message adressé à la Conférence par les participantes au séminaire.

M. PETROVSKY (Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (traduit de l'anglais) : Monsieur le président, avant de donner lecture de la déclaration commune des ONG, je voudrais m'associer à vous pour féliciter très sincèrement toutes les femmes ici présentes, qu'elles soient membres de délégations ou représentantes d'ONG, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, pour leurs contributions aux activités de la Conférence visant à encourager les actions concrètes. La déclaration se lit comme suit :

"Distingués membres de la Conférence du désarmement, les participantes au séminaire international sur le désarmement organisé à Genève dans le contexte de la Journée internationale de la femme apprécient l'occasion qui leur est donnée de s'adresser une nouvelle fois à vous. C'est l'une des rares occasions où les préoccupations et les souhaits des ONG peuvent être exprimés devant cette instance unique où des mesures concrètes peuvent être prises ou sont prises pour débarrasser le monde de certaines armes et progresser vers le désarmement. Nous sommes cependant profondément déçus et

(M. Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

découragées de voir que des occasions ont été ratées au cours de ces dernières années et que si peu a été fait au cours de cette période.

Nous invitons instamment la Conférence du désarmement et en particulier les États membres à ne pas accepter que la situation de blocage continue et nous tenons donc à faire les observations ci-après.

Aujourd'hui, le besoin d'armements, tel qu'il est perçu, est davantage lié à la volonté d'imposer une idéologie qu'à celle de conquérir des territoires. Tout au long de l'histoire, des nations ont jugé qu'elles étaient supérieures à d'autres et ont par conséquent tenté d'imposer à d'autres leurs modes de vie et leurs convictions en recourant ou en menaçant de recourir à la force. Elles avaient tort. Les menaces et la force brutale ne produisent rien de bon. Ce n'est que par la persuasion et en montrant l'exemple que l'on peut enseigner les bonnes méthodes à appliquer pour gouverner et administrer.

Les évolutions récentes dans le contexte de la sécurité internationale nous ont ramenés à la croisée des chemins où nous nous sommes si souvent trouvés au cours du demi-siècle écoulé, obligés de choisir entre la voie de la coopération, sur laquelle l'Organisation des Nations Unies est fondée, et la voie des affrontements militaires. Ce qu'il advient de la Conférence du désarmement est à la fois un indicateur et un important facteur déterminant quant à la voie qui sera suivie. Sachant que dans le monde actuel la voie des affrontements ne peut conduire qu'à une catastrophe universelle, nous appelons instamment la Conférence du désarmement à remédier aux difficultés et divergences politiques dans le cadre des négociations pertinentes plutôt que de laisser ces difficultés et ces divergences devenir des éléments destructeurs empêchant tout nouveau progrès.

Des succès remarquables ont été obtenus dans le domaine de la limitation des armements et de la modération, notamment dans la présente salle. De nombreux traités sont nés tout simplement de résolutions de l'Assemblée générale. C'est le cas par exemple de la Convention sur les armes biologiques qui a maintenant atteint une phase cruciale sur la voie qui doit conduire à une plus grande efficacité dans sa mise en œuvre, alors que nous ne savons pas encore si les pays dominants et les intérêts pharmaceutiques permettront le succès des négociations en cours sur la vérification. Il convient aussi de noter qu'au cours du dernier demi-siècle les traités relatifs à la maîtrise des armements ont, à de très rares exceptions près, été respectés et qu'aucun État n'a dénoncé de traités importants dans ce domaine, qu'ils soient multilatéraux ou bilatéraux. Le bilan est appréciable en termes de succès obtenus et d'attachement à la modération et au bon sens et il convient d'éviter qu'il ne se dégrade.

Ceci peut apporter une importante contribution à la Décennie, proclamée par l'ONU et dans laquelle nous venons d'entrer, de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Une culture de la paix implique une modification des systèmes de valeurs, la fierté de respecter les engagements conventionnels, de ne pas exercer de droit de veto, de s'abstenir de participer à des jeux fondés sur la recherche du pouvoir et de concentrer uniquement ses efforts sur le futur bien-être de l'humanité. C'est dans cet esprit que nous vous appelons à accepter et

(M. Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

appliquer immédiatement la proposition de programme de travail figurant dans le document CD/1624, en particulier ses paragraphes 1, 2 et 3.

Le moment est venu de mettre de côté les interprétations quant aux sujets qui pourraient être examinés dans le cadre des préparatifs, avant tout commencement de négociations. Bien évidemment de telles négociations ne devraient pas empêcher des progrès dans d'autres négociations se déroulant entre États ou à l'échelle régionale ni se substituer à celles-ci, mais cette considération devrait s'appliquer en tant que pratique habituelle. Les négociations doivent commencer quelque part. D'une manière ou d'une autre, des travaux préparatoires doivent être entrepris. Ceux qui ont suivi les travaux de cet organe multilatéral de négociation, y compris depuis la galerie du public, et ceux qui ont été tenus informés de vos travaux au fil des ans considèrent qu'au moins la première année les travaux de fond nécessaires pour préparer l'élaboration de traités seraient quasiment les mêmes, qu'on les qualifie de négociations ou de négociations préalables. Ce qui importe c'est de commencer. En outre, nous demandons instamment que, lors du déroulement des négociations, préalables ou non, sur ces questions importantes, les États ne continuent pas à réaliser des travaux de recherche ou d'expérimentation sur des dispositifs quelconques qui pourraient saper les discussions.

Nous invitons les États membres de la Conférence et leurs délégations à réfléchir à un avenir lointain où d'autres occuperont les places où vous vous trouvez aujourd'hui. Selon vos efforts, vos descendants auront ou non la chance de vivre, d'être en bonne santé et de profiter de la paix. Vos actions devraient être guidées par la volonté de gagner leur respect.

En ce qui concerne le point de l'ordre du jour de la Conférence intitulé 'Programme global de désarmement', nous tenons à souligner l'importance que nous attachons à la question des armes légères.

Dans la perspective de la prochaine réunion préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, nous tenons à indiquer que le séminaire de la Journée internationale de la femme pour le désarmement avait cette année pour thème 'Sur la ligne de feu : prolifération des armes légères, consolidation de la paix et règlement des conflits dans une perspective sexospécifique'.

Les caractéristiques des conflits violents et des transferts d'armes ont fortement changé ces dernières années. Selon des études de l'ONU, environ 300 fabricants dans plus de 70 pays produisent des armes légères et des armes de petit calibre. Un nombre important d'entre elles se retrouvent entre les mains de soldats réguliers, mais beaucoup sont entre les mains d'armées non régulières, de groupes factieux, d'associations de malfaiteurs et de trafiquants de drogues ainsi que de particuliers.

Dans l'écrasante majorité des conflits, ce sont des armes légères qui sont utilisées. Dans 46 des 49 conflits régionaux qui se sont déroulés depuis 1990, ce sont essentiellement de telles armes qui ont été employées. Elles tuent presque autant de

(M. Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

personnes dans les pays qui ne sont pas en guerre. Après les conflits, la violence entre personnes remplace la violence entre factions en guerre si les armes restent en circulation et, dans de nombreux autres pays, les armes légères, qu'elles soient légalement ou illégalement détenues, figurent en très bonne place parmi les moyens employés dans le cadre des actes de violence, des agressions au sein de la famille, des viols, des sévices sexuels, des suicides et des accidents. On estime entre 500 000 et 700 000 le nombre de personnes tuées chaque année du fait de l'emploi de telles armes. Ceci fait en moyenne 1 700 morts par jour, soit un mort par minute.

Nous sommes conscients que la disponibilité des armes légères n'est pas la cause des conflits armés, mais le fait qu'il est aisé de s'en procurer et qu'elles sont peu onéreuses facilite la transformation de conflits sociaux et politiques en conflits violents et contribue à la militarisation de la société.

Les femmes sont particulièrement affectées par le fait que les armes légères sont largement disponibles et utilisées en temps de paix comme en temps de guerre. Il est triste de constater que les femmes participent de plus en plus en tant que combattantes à des conflits armés. Les statistiques montrent cependant qu'elles restent les principales victimes dans de telles situations. L'expérience des femmes dans les conflits armés est très différente de celle des hommes. Les femmes sont des cibles stratégiques en raison de leur rôle dans la reproduction biologique, culturelle et sociale de leur société et font l'objet d'actes de violence sexospécifiques de la part de personnes qui exercent un pouvoir grâce à une arme de poing ou à une AK-47. D'autre part, les fabricants d'armes légères voient de plus en plus les femmes comme des acheteuses et utilisatrices potentielles et exploitent leur aspiration à la sécurité.

La mondialisation économique, la poursuite de l'appauvrissement systématique des pays dans les régions économiquement défavorisées et l'érosion de la sécurité des êtres humains n'ont pas seulement pour effet de faciliter la prolifération et la diffusion des armes légères; elles réduisent aussi le pouvoir qu'a l'État de contrôler et réguler correctement l'offre et la demande d'armes légères ou de petit calibre. Les disparités économiques entre les pays et à l'intérieur des pays créent des conditions dans lesquelles le recours aux armes est considéré comme la seule solution pour obtenir des moyens de subsistance. La demande d'armes légères est ainsi directement et indirectement encouragée, en particulier dans les communautés urbaines.

L'année dernière, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution fondamentale, la résolution 1325, par laquelle il a reconnu le rôle important que les femmes jouaient dans la prévention, le règlement et la gestion des conflits ainsi que dans la consolidation de la paix. Les femmes jouent un rôle effectif dans les négociations de paix et leur contribution à la réalisation d'une paix bien établie a été reconnue sur le papier. Il est impérieux de supprimer tous les obstacles à la pleine participation des femmes à tous les niveaux et dans toutes les instances.

Il nous semble aussi impérieux que la Conférence du désarmement s'efforce à nouveau d'adopter rapidement un programme global de désarmement.

(M. Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

Pour conclure, nous vous souhaitons tout le succès possible pour ce qui est de faire progresser le désarmement et vous remercions de votre attention."

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je remercie M. Petrovsky de nous avoir donné lecture de ce message. Je donne maintenant la parole au coordonnateur du Groupe des 21, l'Ambassadeur du Maroc.

M. BENJELLOUN-TOUIMI (Maroc) : Au nom des délégations membres du Groupe des 21 - que je n'ai pas vraiment consultées, mais je crois que personne ne pourra dire quoi que ce soit sur les généralités - je tiens à remercier le Secrétaire général de la Conférence, M. Vladimir Petrovsky, d'avoir donné lecture du message que nous a adressé la communauté des organisations non gouvernementales des femmes œuvrant pour la paix et le désarmement à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Ce groupe, dont je me fais l'écho, tient à remercier ces organisations non gouvernementales pour l'intérêt sans équivoque qu'elles portent à nos travaux et prend acte de leur précieuse contribution en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Le Groupe des 21 demeure convaincu que les efforts méritoires des femmes pour défendre la cause du désarmement général et complet s'inscrivent dans le cadre de l'engagement universel pour assurer à l'humanité un avenir de paix et de sécurité.

C'est pour nous un honneur que d'adresser nos sincères félicitations à toutes les femmes du monde pour cette Journée qui leur est dédiée.

(L'orateur poursuit en anglais.)

À titre tout à fait personnel, je voudrais ajouter que nous, membres de la Conférence du désarmement, ne sommes pas vraiment à la hauteur de l'occasion et je le regrette.

M. SALANDER (Suède) (traduit de l'anglais) : Au nom du Groupe des États occidentaux, je suis heureux de souhaiter chaleureusement la bienvenue à toutes les représentantes des ONG avec nous aujourd'hui à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Je tiens aussi à remercier la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté et le Comité d'ONG sur la condition de la femme pour avoir coordonné l'élaboration du texte de la déclaration commune des ONG dont le Secrétaire général de la Conférence du désarmement vient de nous donner lecture.

Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les vues des ONG et partageons la déception dont elles ont fait part face à l'impasse dans laquelle demeure la Conférence. Le Groupe occidental s'associe à l'appel lancé à la Conférence pour que celle-ci adopte rapidement un programme de travail. La Conférence doit commencer ses travaux relatifs à un traité sur les matières fissiles comme elle a depuis longtemps décidé de le faire et doit aussi s'atteler à l'examen des autres points de l'ordre du jour. Nous partageons la vive préoccupation exprimée à propos des souffrances que causent les armes légères et les armes de petit calibre et nous saluons l'initiative qui a été prise de choisir pour thème du séminaire "Sur la ligne de feu : prolifération

des armes légères, consolidation de la paix et règlement des conflits dans une perspective sexospécifique". Les organisations non gouvernementales et la société civile sont avec les gouvernements des partenaires importants dans le processus qui se déroulera avant, pendant et après la Conférence internationale sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

Le Groupe occidental remercie les ONG des encouragements qu'elles ont adressés à la Conférence dans leur déclaration commune. C'est l'objectif commun à la fois des délégations des États membres de la Conférence, des représentants de la société civile et des organisations non gouvernementales ici présentes de promouvoir le désarmement et une culture de paix et de compréhension. Le Groupe occidental apprécie et encourage tous les efforts faits à cet égard par les organisations non gouvernementales et la société civile.

M. PETÖCZ (Slovaquie) (traduit de l'anglais) : C'est pour moi un plaisir et un honneur, au nom du Groupe des États d'Europe orientale et en mon propre nom, d'exprimer mes plus vives félicitations à toutes les femmes ici présentes, à nos collègues, aux membres des délégations, aux collaboratrices de la Conférence et à nos invitées assises dans la galerie du public. Je remercie aussi le Secrétaire général de la Conférence, M. Vladimir Petrovsky, de nous avoir donné lecture du message du séminaire des organisations féminines non gouvernementales attachées à la paix et au désarmement.

Nous rendons hommage à toutes les femmes engagées dans ce domaine d'activité complexe et difficile que constituent assurément le désarmement et la maîtrise des armements pour le vif intérêt qu'elles manifestent pour nos travaux, la contribution qu'elles apportent à ceux-ci et la volonté qui les anime de rendre le monde plus sûr. Ce sont elles qui donnent la vie et elles tiennent beaucoup à la protéger et à la préserver. Nous rendons hommage aux femmes qui travaillent dans les organisations féminines internationales, les ONG, les instituts de recherche, les médias et d'autres domaines de la vie publique. Nous leur souhaitons à toutes santé, bonheur et prospérité tant dans leur vie personnelle que dans leur vie publique.

M. HU Xiaodi (Chine) (traduit du chinois) : C'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme. C'est pour moi un grand plaisir d'adresser, au nom de la délégation chinoise, nos félicitations et nos vœux sincères à nos collègues féminines dans toutes les missions, à toutes les femmes maintenant présentes dans la galerie du public et à celles qui, au secrétariat, travaillent avec tant de diligence.

La délégation chinoise tient aussi à saluer les représentantes d'organisations féminines internationales ici présentes aujourd'hui et à les remercier de leur déclaration qui rend pleinement compte de l'intérêt que la communauté internationale des femmes porte aux travaux de la Conférence et de la contribution qu'elles apportent à ceux-ci.

Cette année, le thème principal de la Journée internationale de la femme est "les femmes et la paix". Le rôle constructif des femmes partout dans le monde constitue une partie importante et indispensable des efforts que fait l'humanité pour tenter d'assurer une paix durable, une sécurité commune et un développement universel. Les femmes de tous les pays et des diverses organisations féminines internationales ont toujours été actives dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement à l'échelle internationale et ont apporté de précieuses

contributions à la paix et à la sécurité internationales. La Chine appuie les efforts inlassables qu'elles font pour promouvoir le désarmement international et préserver la paix mondiale.

En cette Journée internationale de la femme, je tiens à adresser à toutes les femmes mes vœux de santé et de bonheur.

M. SEIBERT (Allemagne) (traduit de l'anglais) : Comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens à vous féliciter de votre accession à cette fonction prestigieuse mais redoutable. Ma délégation appuiera sans réserve les efforts que vous ferez pour amener la Conférence du désarmement à commencer des travaux productifs. Je veux aussi souhaiter la bienvenue à ceux qui se sont joints récemment à nous. Je me réjouis à l'idée de travailler en étroite collaboration avec eux.

Je prends aujourd'hui la parole pour appeler l'attention des délégations sur la réunion organisée conjointement par l'UNIDIR et la mission allemande et portant sur la vérification du respect des dispositions d'un traité sur les matières fissiles qui se tiendra le mercredi 14 mars. Tous les États membres et observateurs ont reçu une invitation pour y participer.

Plus de deux ans se sont écoulés depuis que la Conférence a établi, vers la fin de sa session de 1998, le Comité spécial chargé de négocier un traité sur les matières fissiles. Il y a presque un an, tous les États parties au Traité sur la non-prolifération nucléaire sont convenus qu'il fallait négocier un traité sur les matières fissiles dans le cadre de la Conférence du désarmement. La Conférence d'examen du TNP a instamment demandé l'ouverture immédiate de telles négociations, lesquelles devraient être achevées dans un délai de cinq ans. Près d'un an après cette décision, ces négociations n'ont toujours pas commencé.

Après la décision de 1998, nous étions tous convaincus que la Conférence avait enfin réussi une percée décisive. De nombreux préparatifs ont été faits pour les négociations intensives escomptées pour 1999. Les États ont défini leurs positions concernant ces négociations et envisagé de renforcer les effectifs de leurs délégations à la Conférence du désarmement. Au premier semestre de 1999, un certain nombre d'activités consacrées à la question d'un traité sur les matières fissiles ont eu lieu à Genève, mais il n'a pas été possible de rétablir immédiatement le Comité spécial. Plusieurs séminaires, ateliers et réunions d'experts ont été organisés pour préparer le terrain en vue de négociations formelles. Ces activités ont cependant rapidement cessé parce qu'il est clairement apparu que la Conférence du désarmement restait dans l'impasse.

Nous avons déjà perdu presque toute une année sur le temps de négociation prévu par la Conférence d'examen du TNP. Cette situation regrettable nous amène à formuler deux conclusions.

Premièrement, il faut intensifier encore nos efforts pour sortir de l'impasse et commencer immédiatement des négociations relatives à un traité sur les matières fissiles. La délégation allemande fera tout son possible pour appuyer le Président actuel et ses successeurs dans tous les efforts qu'ils feront à cette fin.

Deuxièmement, pour éviter de perdre encore du temps, il faudrait reprendre activement les préparatifs des négociations à venir. Ces négociations seront complexes et il faudra y aborder de nombreux aspects très techniques ou hautement politiques. Si nous voulons atteindre l'objectif fixé par la Conférence d'examen du TNP de 2000, il est important que les États comme les délégations reprennent leurs travaux préparatoires. Nous pensons que des discussions productives peuvent avoir lieu sur un certain nombre d'aspects techniques avant même que des négociations formelles ne commencent et sans préjuger d'une quelconque façon des résultats desdites négociations.

C'est pourquoi l'Allemagne et l'UNIDIR ont préparé une réunion qui se tiendra prochainement et qui sera axée sur un aspect spécifique d'un traité sur les matières fissiles, à savoir la vérification du respect de cet instrument. Nous espérons une large et active participation de toutes les délégations à cette réunion.

M. MYA THAN (Myanmar) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de l'efficacité avec laquelle vous dirigez les travaux de la Conférence et les consultations intensives visant à dégager un consensus sur un programme de travail. Je vous félicite de votre dévouement et de vos efforts inlassables. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Christopher Westdal, pour sa précieuse contribution aux travaux de la Conférence. Je souhaite par ailleurs souhaiter la bienvenue et adresser mes vives félicitations à toutes les dames présentes à cette séance et à la communauté des ONG féminines de l'ensemble du monde en cette occasion propice qu'est la Journée internationale de la femme. Je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Eui-Yong Chung de la République Corée et à l'Ambassadrice Rajmah Hussain de la Malaisie qui se sont récemment joints à nous à la Conférence.

J'appuie sans réserve votre proposition de tenir une séance plénière informelle immédiatement après la présente séance. J'aimerais faire quelques observations sur les activités complémentaires que vous avez évoquées. Les travaux de la Conférence du désarmement sont très importants et très sérieux, mais on ne peut pas être sérieux en permanence. Dans une situation telle que celle-ci, j'aimerais porter un regard neuf sur les problèmes auxquels nous faisons face en apportant une touche de légèreté et en tentant de donner plus de vie à cette instance.

Les présidents successifs, dont le président actuel, ont fait de leur mieux pour sortir cette instance de l'impasse actuelle et obtenir un accord sur un programme de travail. Aussi énergiques que soient nos efforts, il faudra du temps pour y arriver. Il est donc tout simplement logique et opportun de lancer ce que vous appelez des activités complémentaires et d'aborder des questions importantes dans le cadre de séances plénières informelles. Nous devrions contribuer aux travaux de la Conférence et faciliter les efforts faits pour parvenir à un accord sur un programme de travail.

De manière surprenante, certains doutes ont été exprimés dans certains milieux sur l'intérêt de telles actions complémentaires. Ces doutes ne sont pas justifiés. Les délégations des États membres ne devraient pas avoir peur d'exprimer leurs vues et d'aborder des questions importantes lors de séances plénières informelles.

En ce jour où nous célébrons la Journée internationale de la femme, on pourrait comparer la Conférence du désarmement à une jeune femme timide. Par moments, elle est un peu trop timide pour dire ou faire quoi que ce soit. Une femme ne dit jamais "oui". Quand elle dit "non", cela veut dire "probablement". Quand elle dit "probablement", cela veut dire "oui". Il ne faudrait donc pas se laisser décourager par certains doutes et certaines réticences exprimés dans certains milieux.

Je vous encourage donc, Monsieur le Président, vous et vos successeurs, à lancer les activités complémentaires malgré les doutes exprimés dans certains milieux. Vous avez proposé exactement ce que j'ai suggéré dans ma déclaration du 15 février. La terminologie importe peu, le plus important est d'utiliser au mieux les séances plénières de la Conférence et de commencer les travaux de fond. Les activités complémentaires n'entraveront pas les efforts faits pour convenir d'un programme de travail et commencer de tels travaux; bien au contraire, elles les faciliteront.

J'aimerais raconter une autre histoire. Il était une fois, un médecin - gynécologue ou obstétricien - qui tentait de réaliser un accouchement. La mère souffrait beaucoup et n'arrivait pas à accoucher. Le médecin examina de plus près et constata qu'il n'y avait pas un mais deux bébés. La mère n'arrivait pas à accoucher parce que les deux bébés se disputaient pour sortir le premier. En fait, les deux devaient sortir et la question de l'ordre dans lequel ils devaient le faire n'était pas pertinente. Une fois le problème réglé, les bébés sont nés naturellement et sans difficulté.

Il faudrait adopter une attitude souple. Il importe peu que les activités complémentaires soient menées dans un premier ou dans un deuxième temps. Ce qui est vraiment important, c'est de réaliser des travaux de fond, de sortir de l'impasse actuelle et de faire ce que nous sommes censés faire dans cette instance de négociation.

Monsieur le Président, ma délégation appuie pleinement votre proposition de tenir une séance informelle et encourage les futurs présidents à faire de même. Mettons-nous au travail au plus vite.

Mme ANDERSON (Irlande) (traduit de l'anglais) : C'est aussi la première fois que je prends la parole et je tiens donc à vous féliciter et à vous adresser mes meilleurs vœux.

Je ferai seulement quelques brèves observations sur ce que vient de dire l'Ambassadeur du Myanmar. J'apprécie ses motivations et le caractère sérieux de ses intentions. Je pense aussi que nous formons un club ici et qu'il devrait y régner une atmosphère collégiale. Il y a effectivement des moments où nous devons parler ensemble avec une touche de légèreté et le sens de l'humour. Cela peut parfois aider à améliorer l'atmosphère et à progresser et je ne voudrais pas que l'on pense que je n'ai pas le sens de l'humour. Il est vraisemblable en fait qu'aucune de mes collègues féminines ici présentes n'aimerait que l'on pense cela d'elles. Cependant, je me sens obligée d'expliquer précisément la façon dont nous devrions exercer ce sens de l'humour. Je pense qu'il est important un jour comme aujourd'hui - ou n'importe quel autre jour en fait - d'affirmer qu'il y a autant de chances pour une femme que pour un homme que "probablement" signifie "probablement" ou que "non" signifie "non". Je pense que quand nous employons un "ton léger" si souvent utile dans nos discussions, nous devrions faire attention à la

façon dont nous le faisons et faire preuve de doigté. J'hésite toujours à demander la parole en une telle occasion parce que je ne voudrais pas donner l'impression de réagir de façon excessive ou inappropriée. J'ai cependant voulu intervenir parce qu'il est important d'être clair sur ces points.

M. MYA THAN (Myanmar) (traduit de l'anglais) : Je prends avec humour les observations de l'Ambassadrice de l'Irlande. En fait, j'ai énormément d'estime pour les femmes et les dames dans cette salle et à travers le monde. Je tiens aussi à vous dire que dans mon pays la condition de la femme est l'une des meilleures au monde. Le message que j'essaie de faire passer ici est simplement qu'il faut faire avancer les travaux de la Conférence. J'ai juste cité incidemment quelques anecdotes pour animer la discussion.

M. CHUNG (République de Corée) (traduit de l'anglais) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos mots chaleureux et aimables de bienvenue. C'est un grand privilège pour moi de représenter mon Gouvernement dans cette unique et prestigieuse instance de négociation et je suis particulièrement heureux de me trouver pour la première fois ici le jour même où est célébrée la Journée internationale de la femme. Le message transmis à la Conférence aujourd'hui par la communauté internationale des femmes est certainement un nouveau rappel bienvenu du rôle important que cette instance a joué et est appelée à continuer de jouer. En tant que nouveau venu, je me réjouis à l'idée de travailler en étroite collaboration avec tous les distingués collègues qui se trouvent dans cette salle et je m'efforcerai pour ma part de contribuer comme il convient aux travaux de la Conférence. Je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, que ma délégation appuiera sans réserve vos efforts visant à faire progresser la Conférence et à dégager un consensus sur un programme de travail.

Mme RAJMAH (Malaisie) (traduit de l'anglais) : Je vous remercie, Monsieur le Président pour vos mots de bienvenue. C'est la première séance à laquelle je participe dans les bâtiments de l'ONU à Genève. C'est un grand honneur pour moi d'être ici justement alors qu'est célébrée la Journée internationale de la femme. Je tiens à m'associer aux autres membres pour féliciter les femmes présentes à l'Organisation des Nations Unies de leur contribution à la paix et à la sécurité mondiales.

En tant que nouveau membre, je m'engage à aider la Conférence à progresser dans ses travaux.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : J'ai accédé à la présidence de la Conférence il y a déjà trois longues semaines et je suis surpris que trois semaines puissent être si longues et les journées de travail si intensives. Lors de mon accession à la présidence, j'ai annoncé mon intention d'orienter les travaux de manière à servir les intérêts de tous les membres de la Conférence ainsi que des États observateurs. J'ai évoqué l'appartenance du Chili au Groupe des 21, certains principes de politique extérieure de ce pays et ses convictions concernant les thèmes dont traite cette instance. J'ai cependant expliqué que je parlerai peu de ces convictions pour veiller avant tout, dans le but de servir les intérêts de tous, à écouter les avis des délégations et à tenter d'organiser les travaux en fonction des circonstances que nous connaissons aujourd'hui.

Comme je l'ai déjà dit aux groupes et aux diverses délégations avec lesquels je me suis employé à tenir des consultations, tant sous des formes traditionnelles que sous des formes

nouvelles, les conditions ne sont pas encore réunies pour arrêter par consensus un programme de travail. Mes consultations ont eu lieu sur la base du mandat donné par la Conférence elle-même, à savoir continuer à étudier les perspectives existantes sur la base de la proposition Amorim dont le texte figure dans le document CD/1624.

Un objectif essentiel de cet exercice a été la préservation du statut politique de cette proposition. Ce n'est pas un texte de plus, mais le capital résultant d'un processus qui a demandé au moins deux ans de travail. La proposition Amorim découle des efforts de divers présidents qui ont essayé et mis à l'épreuve diverses formules pour rapprocher les positions dans le cadre de la Conférence, dont les Ambassadeurs Rodríguez Cedeño, Dembri, Kreid et Lint. C'est à ce titre qu'elle constitue un capital, un patrimoine que nous devons préserver pour le bien de la Conférence elle-même. La plupart d'entre vous ont entendu l'analyse que j'ai faite de la situation actuelle, selon laquelle les conditions ne sont pas réunies pour approuver la proposition Amorim telle quelle (premier scénario). Il n'y a pas non plus accord pour en modifier le dispositif (deuxième scénario). Enfin, et il n'y a pas eu de progrès quant à l'idée de donner un caractère souple à la déclaration présidentielle pour y tirer parti de la fameuse ambiguïté constructive (troisième scénario). En définitive, il y a eu, sous ma présidence des reculs sur certains des trois scénarios, avec un durcissement des positions, alors que, sur d'autres, soit l'on n'a pas progressé, soit l'on n'a pas envoyé de signaux suffisamment ambigus pour pouvoir continuer à travailler avec un certain espoir d'aboutir à des résultats.

Ceci ne signifie pas cependant qu'il n'existe pas d'issues. Bien évidemment, ce qui est ici en jeu - je l'ai dit lors de plusieurs consultations que j'ai tenues avec vous - ce sont des conceptions distinctes de la façon de gérer le temps face à des conditions extérieures, à ce que l'Ambassadeur Westdal a appelé le contexte dynamique. Des délégations pensent que la Conférence peut et doit attendre que des événements se déroulent en dehors d'elle. D'autres délégations sont impatientes et préoccupées par la situation dans laquelle se trouve la Conférence. D'autres encore ont déclaré que la Conférence avait cessé d'exister et viennent manifestement avec une certaine lassitude aux consultations parce qu'elles ont l'impression de se plier à un rite qui n'a quasiment pas de sens.

Je ne partage aucune de ces positions, mais voici ce que je ressens après trois semaines au cours desquelles je me suis entretenu avec presque tous les membres de la Conférence. Nos consultations, qui visent à servir la Conférence et à écouter les avis de chacun, nous ont permis de vérifier qu'il existe au sein de la Conférence un courant important dont les partisans veulent avant tout un programme de travail, mais s'efforcent en même temps de déterminer quelles sont les diverses voies possibles pour contribuer à l'adoption de ce programme et pensent donc qu'il existe divers moyens de l'élaborer.

Tous les membres s'accordent à penser que la Conférence est avant tout une instance de négociation. Ceci a été unanimement réaffirmé par toutes les délégations. Nous partageons cet avis. Pour nombre des délégations cependant, le fait que la Conférence soit une instance de négociation n'implique pas qu'on ne puisse pas y mener des actions complémentaires susceptibles de contribuer aux négociations. Nous avons pris grand soin d'indiquer qu'un complément à un effort principal ne se substituait pas à ce dernier et que la Conférence ne pouvait examiner un plan B qui prévoirait certaines activités en remplacement de la fonction principale consistant à adopter un programme de travail. Nous pensons cependant que le moment

est venu de déterminer comment poursuivre nos efforts pour parvenir à un programme fondé sur notre capital qui est la proposition Amorim. Dans ce domaine, j'ai cru de mon devoir de consulter la Conférence et c'est ce que j'entends faire lors de consultations officieuses ouvertes à tous. Je serais très heureux que vous y participiez. Nous nous réunirons donc dans dix minutes dans cette même salle.

La prochaine séance plénière se tiendra le jeudi 15 mars 2001 à 10 heures.
Les consultations informelles sont réservées aux États membres et aux observateurs.

La séance est levée à 11 heures.
